

Alençon

Des soupçons de harcèlement moral au lycée

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 9 janvier 2018

481 mots



François Ferrette, secrétaire académique du syndicat des personnels administratifs et techniques de l'académie de Caen (Snasub - FSU).

Un employé administratif du lycée Alain est sous le coup d'une enquête « pour harcèlement » selon le syndicat Snasub-FSU. Le rectorat doit rendre sa décision le 16 janvier.

L'affaire commence officiellement le 8 juin 2017. Au cours d'un comité d'hygiène et sécurité, des syndicalistes signalent au recteur des cas de souffrance au travail dans un lycée alençonnais. Ils demandent une visite d'urgence, qui est refusée.

Deux semaines plus tard, François Ferrette, secrétaire académique du syndicat des personnels administratifs et techniques de l'académie de Caen (Snasub - FSU), organise une réunion avec des représentants de différents lycées alençonnais.

Il apprend alors que nombre d'entre eux ont des problèmes relationnels avec un employé administratif du lycée Alain qui intervient également sur les dix établissements scolaires d'Alençon et alentours. Si bien que neuf chefs d'établissements auraient écrit au rectorat, en mars, pour faire part de leurs inquiétudes face aux méthodes de cet homme. « **Ils évoquaient des risques psycho-sociaux pour les équipes** », révèle François Ferrette.

Propos déplacés

Ce dernier décide de constituer un dossier. Il enquête sur la carrière de l'employé. « **Je me suis aperçu que partout où il est passé, il y a eu de la souffrance. Des collègues qui ne se sont jamais rencontrés rapportaient les mêmes faits.** » Humiliation, propos déplacés, moqueries... Deux salariés du lycée Alain auraient demandé leur mutation pour fuir ce harcèlement. François Ferrette recueille huit témoignages, qu'il dépose à l'académie début juillet.

En septembre, la direction académique décide d'ouvrir une enquête. Une quarantaine d'employés d'établissements normands (Alençon, Condé-sur-Noireau, L'Aigle, Évreux...) sont

interrogés. « **Le 25 septembre, il a été suspendu de ses fonctions pour quatre mois** ».

Le 16 janvier, une commission administrative paritaire académique doit statuer sur son sort. Inquiet que le jugement ne soit « **pas à la hauteur des faits** », le syndicat Snasub - FSU organise une semaine anti-harcèlement, du 9 au 16. Des tracts seront distribués, pour « **inviter les collègues à écrire au recteur** » afin de soutenir les victimes présumées. « **Elles souffrent encore de la situation. L'académie doit envoyer un message d'exemplarité, et non d'impunité.** »

Denis Rolland, recteur académique, ne peut « **pas faire de commentaire, une enquête étant en cours** ».

Anne-Emmanuelle LAMBERT.